



Guid'Asso

Accompagnement spécialiste

Quel rôle ?

ACCOMPAGNEMENT :

- **Évaluer les besoins** du demandeur et élaborer un diagnostic
- **Apporter les informations, connaissances et les conseils** liés au secteur d'activité ou à la thématique
- **Proposer un accompagnement** individualisé et/ou collectif
- **Mobiliser des ressources** extérieures si nécessaire

MISE EN RESEAU :

- **Capitaliser, diffuser et mutualiser** des informations et des ressources utiles à la mise en œuvre des projets associatifs et au développement de la vie associative
- **Peut organiser des formations** de bénévoles en lien avec le réseau dans son domaine d'expertise

Quel prérequis ?

- Souhait d'apporter un accompagnement de qualité aux associations du territoire et de tous secteurs d'activités
- Une (ou plusieurs) personne salariée ayant déjà une expérience et une expertise dans l'accompagnement des associations
- Volonté de participer au réseau dans une culture de coopération et d'échanges de pratiques

Les moyens à mobiliser

- Une personne référente dédiée à la mission
- Un lieu d'accueil visible et accessible ouvert ou sur rdv au moins 1 jour/semaine
- Un ordinateur connecté et scanner accessibles
- Implication et contribution au réseau

Vous souhaitez rejoindre le réseau et être labellisé
Accompagnement spécialiste ?

Prenez contact les personnes en charge de la co-animation du réseau de votre département.

(Les contacts respectifs sont sur les pages départementales)

Elles vous transmettront la charte du réseau et le cadre de référence de la mission et vous expliqueront les modalités pour rejoindre le réseau.

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures dotées d'une expertise spécifique, qu'elle soit thématique ou sectorielle

Par exemple : une tête de réseau sectorielle, un centre de ressources thématique...

Périmètre : Infra-départemental ou départemental